

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE POUR L'ANNÉE 2023

AVIS PUBLIC est donné que conformément aux dispositions de l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes (R.L.R.Q. : chapitre C-19)*, le directeur général et greffier de la ville de Paspébiac déposera le rapport financier et le rapport du vérificateur externe de la ville de Paspébiac pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2023, à la séance ordinaire du conseil qui sera tenue à la salle multifonctionnelle du Centre culturel au 7, boulevard Gérard-D.-Levesque Est, Paspébiac, **le lundi, 9 décembre 2024 à 19 h.**

Donné à Paspébiac, ce 26 novembre 2024 et publié le même jour sur le site internet de la Ville.



Daniel Langlois, directeur général et greffier

